

**Procès-verbal**  
**de l'Assemblée générale ordinaire de Lausanne Région**

<b>Date</b>	:	<b>Jeudi 13 septembre 2007</b>	
<b>Heure</b>	:	17 heures	
<b>Lieu</b>	:	Bussigny	
<b>Présidence</b>	:	M. Gustave MUHEIM	Lausanne Région
<b>Communes membres</b>	:	Toutes sont représentées à l'exception d'Epalinges	
<b>Bureau de coordination</b>	:	Mme Patrizia DARBELLAY	Secrétaire générale
		MM Bernard BURRI	Secteur Est
		Alain GILLIERON	Secteur Ouest
		Jean-François THONEY	Secteur Est
		Daniel GROSCLAUDE	Secteur Nord
		Jean-Charles CEROTTINI	Secteur Ouest
		Edgar SCHIESSER	Secteur Nord
<b>Excusé :</b>	:	Daniel BRELAZ	Lausanne
<b>PV rédigé par</b>	:	Mme Marie Savary	Lausanne Région

---

**AGENDA**

**La prochaine Assemblée générale ordinaire de Lausanne Région,  
aura lieu le Jeudi 13 avril 2008 à Cugy**

---

Monsieur Gustave Muheim, président de Lausanne Région, ouvre la séance en saluant les participants et en excusant diverses personnalités. Il relève tout particulièrement la présence du préfet honoraire Marcel Gorgé.

Il cède la parole à Monsieur Michel Wehrli, syndic de Bussigny, qui présente sa commune.

Le président nomme deux scrutateurs, Messieurs Michel Wehrli et Jean-Daniel Luthi, respectivement Syndic et Municipal à Bussigny.

### **1. Adoption de l'ordre du jour**

Le président soumet aux membres un amendement à l'ordre du jour, que toutes les communes membres ont reçu. Cet amendement propose de rajouter sous le point 4 :

4.2 Ratification de la demande d'adhésion de la commune de Villars-Tiercelin

4.3 Ratification de la demande d'adhésion de la commune de Poliez-Pittet.

En effet, indique le président, ces communes ont fait part de leur souhait d'adhérer à Lausanne Région alors que les ordres du jour avaient déjà été envoyés aux communes membres.

***L'amendement de l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.***

***L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.***

### **2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale**

***Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 19 avril 2007 à Belmont est adopté à l'unanimité sans remarque ni modification.***

### **3. Message du président**

Monsieur Gustave Muheim donne lecture de son message à l'Assemblée. Celui-ci est annexé au présent procès-verbal. (Annexe 1)

### **4. Ratification des demandes d'adhésion des communes de Montpreveyres, Villars-Tiercelin et Poliez-Pitter**

Monsieur Muheim dit son plaisir que la commune de Montpreveyres qui, à deux reprises, a déjà été membre de Lausanne Région, souhaite à nouveau en faire partie. Il soumet au vote des communes membres la candidature de Montpreveyres, pour une adhésion au 1<sup>er</sup> janvier 2008 :

***L'adhésion de la commune de Montpreveyres à Lausanne Région est adoptée à l'unanimité.***

Monsieur Muheim en remercie l'Assemblée et passe la parole à sa Syndique, Madame Robert Progin. Celle-ci se réjouit de voir que sa commune, dont 25% des habitants ont moins de 16 ans, fasse à nouveau partie de Lausanne Région. Cette demande d'adhésion sera soumise à son Conseil le 4 octobre prochain.

Monsieur Muheim rappelle que dans le cadre de la création de la Fondation de Beaulieu, la commune de Montpreveyres « en partance » avait décidé de payer le montant de la participation proposée par la COREL, trois fois plus élevé que celui proposé par l'UCV. Dès lors, ajoute le président, le retour de la commune de Montpreveyres est d'autant plus apprécié !

Monsieur Muheim soumet ensuite au vote des communes l'adhésion de la commune de Villars-Tiercelin au 1<sup>er</sup> janvier 2008. Cette commune a aussi fait partie de l'association régionale jusqu'en 1997.

***L'adhésion de la commune de Villars-Tiercelin est adoptée à l'unanimité.***

Le président donne alors la parole à son Syndic Monsieur Roland Rapin. Celui-ci remercie l'assemblée de son vote unanime et indique que l'adhésion, pour la deuxième fois de sa commune sera soumise à son Conseil Général, le 5 novembre 2007.

Le président se réjouit d'accueillir une nouvelle commune, celle de Poliez-Pittet, au 1<sup>er</sup> janvier 2008. Il soumet cette candidature au vote des communes membres :

***L'adhésion de la commune de Poliez-Pittet est adoptée à l'unanimité.***

Monsieur Muheim passe la parole à son Syndic, Monsieur Serge Savoy qui se réjouit de faire partie de Lausanne Région pour autant que son Conseil avalise cette décision, le 5 décembre 2007.

Monsieur Muheim dit à nouveau aux représentants des trois nouvelles communes, que Lausanne Région les accueille avec grand plaisir. Le secrétariat les contactera pour venir présenter l'association dans le cadre des séances de Municipalités.

## **5. Budget 2008 et son préavis**

Le président demande à l'Assemblée si elle a des questions au sujet du préavis. Aucune question n'est posée à ce sujet.

Monsieur Muheim rappelle les grandes modifications de ce nouveau budget, à savoir le fait que le poste « Agglomération » a été sorti du département des Affaires Régionales, et devienne un département à part entière. Il ajoute que le salaire de la nouvelle secrétaire générale a été ventilé dans les trois départements, en fonction du travail qui y sera fait.

Le président passe en revue les postes du budget **Affaires Régionales**. La parole est ensuite donnée à l'assistance à propos de ce budget. Personne ne la demande.

Le président passe en revue les postes du budget **Agglomération**. Il précise que ce département ne sera financé que par les 18 communes du périmètre compact. Les autres communes, hors périmètre PALM mais membres de Lausanne Région ne financeront pas ce département. La parole est ensuite donnée à l'assistance à propos de ce budget. Personne ne la demande.

Monsieur Muheim présente ensuite le budget **Promotion économique** puis celles du PERL et du Capital développement. Il demande à l'assistance si des questions se posent pour ces postes. La parole n'est pas demandée.

Monsieur Muheim termine avec la présentation du budget **des commissions**.

Le président soumet ensuite le budget global 2008 au vote des communes membres.

***Le budget 2008 est adopté à l'unanimité des communes présentes.***

## **6. Informations PALM**

Madame Darbellay rappelle que le dossier avance. Des mandats ont été donnés pour une priorisation des actions et pour une définition des axes forts. Parallèlement, en octobre aura lieu à Belmont la première conférence d'agglomération, co-organisée par Lausanne Région et l'Association des Communes de la Région Morgienne – ACRM -. Toutes les communes de Lausanne Région y seront invitées et recevront prochainement un courrier dans ce sens.

## **7. Divers et propositions individuelles**

- La parole n'étant pas demandée, le Président lève la séance.

Marie Savary  
(avec l'approbation de M. Gustave Muheim)

Annexe :

1. Message du président